

Le rapport à la langue en contexte scolaire minoritaire

Diane Gérin-Lajoie, Douglas Gosse and Sylvie Roy

Number 14, Fall 2002

Les francophonies canadiennes minoritaires à l'aube du XXI^e siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005184ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005184ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gérin-Lajoie, D., Gosse, D. & Roy, S. (2002). Le rapport à la langue en contexte scolaire minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, (14), 71–80.
<https://doi.org/10.7202/1005184ar>

LE RAPPORT À LA LANGUE EN CONTEXTE SCOLAIRE MINORITAIRE

Diane Gérin-Lajoie, Douglas Gosse et Sylvie Roy
Centre de recherches en éducation franco-ontarienne
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
Université de Toronto

Les propos qui suivent se veulent une interrogation sur l'évolution du rapport à la langue entretenu par des adolescents et des adolescentes qui fréquentent des écoles secondaires de langue française, en Ontario. Depuis un certain nombre d'années, des transformations importantes se produisent dans la francophonie canadienne minoritaire. On ne peut donc plus parler d'homogénéité sociale, culturelle, linguistique et religieuse au sein de cette population. Plusieurs facteurs ont contribué à ce changement, dont l'urbanisation qui remonte au début du XX^e siècle (Welch, 1991). En effet, l'exode vers la ville a amené les francophones à quitter un milieu de vie homogène sur les plans linguistique et social. Arrivés en milieu urbain, ces francophones ont eu à travailler dans un contexte majoritairement anglophone, ce qui a ainsi modifié les rapports linguistiques. Un deuxième facteur d'influence est la présence de plus en plus nombreuse de francophones d'autres pays. Depuis une quinzaine d'années, ces immigrants et immigrantes de partout dans le monde viennent se joindre à la communauté francophone qui vit en milieu minoritaire. Dans le contexte actuel, cette nouvelle communauté présente des intérêts diversifiés, et les relations que ses membres entretiennent entre eux et avec la majorité anglophone varient grandement (Breton, 1994). Cette réalité contribue ainsi à la création de nouveaux rapports de force à l'intérieur même de la communauté, rapports qui provoquent un repositionnement des francophones vis-à-vis de la question identitaire et linguistique. Comment le rapport à la langue évolue-t-il dans de telles circonstances ? Nous pouvons constater que, sur le plan linguistique, nous avons une population qui privilégie de plus en plus l'anglais dans ses rapports quotidiens. Cette nouvelle réalité appelle la question suivante : faisons-nous face à une assimilation accélérée et inévitable au groupe majoritaire anglophone ou sommes-nous plutôt témoins de représentations et de pratiques langagières en mouvance, c'est-à-dire qui s'établissent à l'intérieur de rapports sociaux dialectiques, qui épousent diverses formes, selon le contexte social dans lequel ces pratiques prennent place (Gérin-Lajoie et Labrie, à paraître) ?

Dans les pages qui suivent, nous tenterons d'illustrer l'évolution du rapport à la langue d'un groupe d'adolescents et d'adolescentes qui fréquentent

l'école secondaire de langue française en milieu minoritaire. À partir d'une étude menée sur une période de trois ans¹, nous tenterons de mettre en lumière la complexité des pratiques sociales et langagières de ces jeunes et les conséquences qui s'ensuivent en ce qui a trait à leur rapport à la langue française, à la langue anglaise et aux diverses formes existantes de bilinguisme. Nous porterons une attention toute particulière à un adolescent – que nous nommerons ici Sébastien – dont le parcours identitaire nous semble particulièrement intéressant dans le contexte de la présente réflexion. Mais avant de parler spécifiquement de Sébastien, il nous semble important de situer notre réflexion sur le plan théorique.

L'identité et le rapport à la langue, résultat d'une construction sociale

Notre réflexion prend comme point de départ l'énoncé suivant : l'identité et les diverses représentations qui en découlent sont le résultat d'une construction sociale, dans laquelle le sentiment d'appartenance à un groupe ethnique particulier est interprété comme étant étroitement lié aux interactions sociales qui prennent place entre les individus dans la société (Breton, 1968, 1994 ; Juteau-Lee, 1983 ; Juteau, 1994 ; Cardinal, 1994 ; Gérin-Lajoie, 1995 ; Gérin-Lajoie et Labrie, à paraître). Comme l'a si bien dit Juteau-Lee (1983), « on ne naît pas ethnique, on le devient », autrement dit, le fait d'appartenir à un groupe plutôt qu'à un autre au moment de la naissance ne signifie pas nécessairement que l'on en partagera son histoire et ses valeurs pendant toute sa vie. Ainsi, le fait de naître dans une famille francophone ne veut pas dire pour autant que l'on est automatiquement francophone ou qu'on le demeurera. On le sera ou on le demeurera, à condition 1) d'être exposé à la langue et à la culture françaises et 2) de faire le choix de vivre en français. En milieu minoritaire, ce choix s'avère parfois difficile, à cause de l'omniprésence du groupe majoritaire anglophone. Ajoutons que lorsqu'on vit en milieu minoritaire, on ne naît pas nécessairement dans une famille exclusivement francophone. En ce qui concerne la famille, celle-ci ne présente plus, en effet, un caractère homogène sur le plan de la langue, puisque le taux de mariages mixtes, où un parent est francophone et l'autre anglophone, va sans cesse en augmentant, ce qui favorise, dans bien des cas, l'emploi combiné du français et de l'anglais, ou simplement de l'anglais à la maison. Finalement, il est aussi important de mentionner qu'un nombre croissant d'enfants appartiennent à des familles d'origines diverses, ces dernières ayant choisi de joindre les rangs de la francophonie minoritaire. Ces individus d'origines diverses possèdent souvent une langue première qui diffère des deux langues officielles. Les enfants de ces familles ne sont donc pas, de façon générale, socialisés en français.

On peut donc affirmer que le rapport à l'identité et à la langue se dessine à l'intérieur de rapports sociaux dialectiques complexes, au moyen de pratiques sociales et langagières qui prennent place dans la vie quotidienne. Ce rapport ne peut donc pas être examiné en dehors du contexte social dans

lequel il évolue, car c'est ce dernier qui lui donne son sens (Barth, 1969 ; Juteau-Lee, 1983).

Nous prenons aussi comme point de départ que le rapport à la langue possède un impact direct sur la façon dont les individus s'identifient à un groupe particulier et nous reconnaissons le rôle important que joue la langue dans la construction de l'identité. Dans le cas particulier des adolescents et adolescentes, qui font l'objet de la présente étude, la façon dont ils définissent sur le plan de l'identité collective et du rapport à la langue aura des conséquences certaines sur leur interprétation du monde de même que sur leur position au sein de leur groupe d'appartenance. Cette position pourra elle-même varier selon les circonstances. Comme le mentionne Breton (1994), étant donné l'existence de différences contextuelles assez marquées, « on ne peut plus s'attendre à ce que les individus établissent le même type de relations avec la francophonie locale, régionale ou nationale » (p. 60) et nous nous permettons d'ajouter, ni avec le groupe majoritaire anglophone. En effet, le phénomène de mouvance que nous connaissons de nos jours en ce qui a trait à l'appartenance de groupe, c'est-à-dire un va-et-vient beaucoup plus marqué qu'avant entre les groupes utilisant le français, l'anglais et d'autres langues, a une incidence directe, selon nous, non seulement sur les rapports que les francophones entretiennent entre eux, mais également sur leurs rapports avec les autres groupes sociaux.

Ce phénomène de va-et-vient continué au cours duquel les individus évoluent dans la société en ce qui a trait à leur positionnement vis-à-vis de la langue et de la culture viendra, par conséquent, influencer la façon dont se dessinera le parcours identitaire de ces mêmes individus. Lorsqu'on examine le phénomène de la construction identitaire chez les groupes minoritaires, il faut tenir compte de la multiplicité des rapports sociaux – de sexe, de classe, de race, etc. – et éviter de faire preuve de réductionnisme. Comme l'explique Juteau (1994), « si les minoritaires possèdent des caractères communs, à savoir leur forme de rapport à la majorité, on aurait tort d'ignorer l'existence de catégories spécifiques de minoritaires, traduisant la diversité et la spécificité des modes de hiérarchisation sociale » (p. 37).

Force est de constater qu'il est pratiquement impossible d'ignorer ce phénomène de mouvance qui caractérise les rapports sociaux et qui influence les pratiques sociales, linguistiques et culturelles des membres d'une même communauté, étant donné la multitude d'éléments qui contribuent à définir le parcours identitaire de ses membres.

L'étude qui sert ici à notre réflexion porte sur le discours identitaire des adolescents et des adolescentes qui fréquentent l'école secondaire de langue française en Ontario, où ce discours identitaire est conçu en fonction des représentations résultant de la trajectoire de vie de ces jeunes. Nous avons choisi l'école comme point central de la recherche, étant donné le caractère particulier que revêt cette institution en milieu francophone minoritaire et le rôle important qu'elle joue dans la sauvegarde de la langue et de la culture françaises. De plus, l'école constitue parfois le seul contexte où l'adolescent

ou l'adolescente doit évoluer en français, le seul moment de la journée où ce jeune doit agir en tant que « francophone ». En effet, l'Église et la famille, qui constituaient auparavant deux agents puissants de reproduction linguistique et culturelle en milieu francophone minoritaire, ne sont plus autant en mesure de remplir ces rôles (Gérin-Lajoie, 1995, 1996, 1997). Puisque les francophones sont moins pratiquants qu'avant, l'Église catholique a perdu de son influence auprès de la communauté francophone minoritaire. De son côté, la famille n'est plus toujours en mesure de reproduire la langue et la culture du groupe minoritaire, puisque dans certaines circonstances, on opte plutôt pour l'utilisation de la langue de la majorité dans les échanges familiaux (Williams, 1987).

Le programme de recherche « La représentation identitaire chez les jeunes francophones vivant en milieu minoritaire »

La recherche qui sert à notre réflexion porte sur la façon dont s'articule la notion d'identité chez les jeunes qui fréquentent l'école secondaire. C'est surtout en étudiant les pratiques langagières de ces jeunes que nous examinons le processus de représentation identitaire, c'est-à-dire la façon dont ces élèves se perçoivent comme membres d'un groupe particulier. Nous examinons ce processus identitaire à l'intérieur de quatre sphères spécifiques, soit la famille, l'école, le groupe d'amis et amies et le marché du travail dans le cas de ceux et celles qui détiennent des emplois à temps partiel. Ces sphères représentent, à notre avis, les agents principaux de production et de reproduction de la langue et de la culture françaises (Gérin-Lajoie et Labrie, à paraître).

Dans ce programme de recherche, nous avons opté, en grande partie, pour une approche de recherche qualitative, de type ethnographique, et nous avons privilégié les techniques de l'entrevue, de l'observation et de l'analyse documentaire. Au début du projet, nous avons eu recours cependant à un sondage dans le but d'obtenir des informations factuelles sur le groupe visé par la recherche et de faciliter, par la suite, la sélection d'un nombre restreint de jeunes pour notre volet qualitatif. À ce titre, et contrairement à la pratique habituelle, le sondage nous a servi d'outil exploratoire plutôt que de fin en soi. Au total, 459 élèves de deux écoles secondaires franco-ontariennes y ont participé. De ce nombre, nous avons sélectionné dix adolescents et adolescentes pour participer au volet qualitatif du programme de recherche, qui s'est tenu de l'automne 1997 au printemps de l'an 2000².

Nous avons fait sept séjours d'une semaine dans les écoles, à raison de deux chercheurs par école. Lors de ces séjours, nous avons fait de l'observation en salle de classe, dans les corridors et dans les activités parascolaires. Les élèves sélectionnés ont participé à six entrevues semi-dirigées ; celles-ci se sont tenues lors de nos séjours dans les écoles et ont porté sur des sujets variés, mais tous en relation avec les expériences quotidiennes de ces jeunes et leur rapport à la langue. Des entrevues semi-dirigées ont également eu lieu

avec les parents de ces élèves, leurs frères et sœurs, les enseignantes et enseignants qui travaillaient avec eux, ainsi qu'avec leur groupe d'amis et d'amies. Les membres de la direction de ces écoles ont également été interrogés lors d'entrevues individuelles. De plus, les jeunes sélectionnés ont participé à une rencontre d'une fin de semaine qui a eu lieu à Toronto en octobre 1999 ; les deux groupes d'élèves ont alors eu la chance de se connaître et d'échanger sur la question identitaire, le rapport à la langue et leur participation au projet de recherche.

Contexte de l'étude

L'école secondaire de langue française dont il est ici question, que nous nommerons l'école Saint-Laurent, appartient au système scolaire catholique et elle est située dans un quartier résidentiel de la région métropolitaine de Toronto. Au début de l'étude, soit en 1997, l'école comptait 337 élèves et 23 membres chez le personnel enseignant. La très grande majorité des élèves, soit 289, suivaient des cours de niveau avancé³, les autres étant inscrits à des cours de niveau général. Même si la plupart des élèves sont nés en Ontario, on y trouve quand même une clientèle assez variée venant du Québec, de l'Acadie et de plusieurs pays étrangers tels que le Liban, la Somalie, l'Égypte et Haïti. La majorité des élèves vivent dans des familles biparentales, appartenant, en très grande partie, à la classe moyenne. Les enseignants et enseignantes sont originaires, pour la plupart, de l'Ontario français, bien que quelques-uns viennent du Québec, de l'Acadie, ainsi que de l'Espagne et du Liban. Au moment où l'étude a débuté, le personnel enseignant avait, en moyenne, treize ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement.

Portrait de Sébastien

Sébastien était âgé de quinze ans au début de notre étude. Il est né au Québec, où il a vécu pendant quelques années avant de déménager en Ontario avec sa famille, cette dernière étant composée de son père, de sa mère et d'un frère plus jeune. C'est le travail du père qui a amené la famille dans la région métropolitaine de Toronto. Après un bref séjour cependant, la famille est retournée au Québec avant de revenir en Ontario, dans la même région, au début des années 1990, toujours en raison du travail du père. Au début de ce deuxième séjour, Sébastien était en troisième année à l'école élémentaire. Il ne parlait pas du tout anglais à ce moment-là, ce qui lui a valu le surnom de Frenchie, qu'il porte toujours.

Le père et la mère de Sébastien sont nés au Québec. Son père travaille pour le gouvernement du Québec. Au moment de l'étude, la mère de Sébastien n'occupait pas d'emploi rémunéré, mais elle avait cependant travaillé pendant quelques années dans le domaine du télémarketing, en raison de son bilinguisme. Les parents de Sébastien se considèrent Québécois. Lors d'une entrevue effectuée en 1997, ils nous ont confié vouloir retourner au Québec tôt ou tard. Ce souhait s'est réalisé en 1999 lorsque le père de Sébastien a

obtenu un transfert à Montréal, où la famille habite maintenant. Pour sa part, Sébastien, qui en était à sa dernière année au palier secondaire lors de ce transfert, est demeuré dans la région métropolitaine de Toronto, dans la famille d'une amie. La jeune fille fréquente aussi l'école Saint-Laurent et ses parents, tous deux francophones, travaillent dans le domaine scolaire. Sébastien a rejoint ses parents et son jeune frère à Montréal à la fin de l'année scolaire 1999-2000 et il a entrepris, dès septembre 2000, des études universitaires en français dans une université québécoise.

Pourquoi avoir choisi Sébastien, puisque ce dernier n'est pas né en milieu francophone minoritaire et que ses parents ont entretenu, au fil des ans, des rapports assez serrés avec le Québec ? Nous répondrons à cette question en disant que la situation de Sébastien ne nous est pas apparue très différente de celle des autres jeunes qui ont participé à notre étude pour les raisons suivantes : 1) il faut en effet se rappeler que Sébastien a vécu la majeure partie de sa vie en Ontario, et ce, dans un milieu très minoritaire – le court séjour qu'il a fait au Québec remontait en effet à plus de dix ans, au moment où s'est tenue notre étude ; 2) Sébastien ne constitue pas une exception parmi la clientèle des écoles minoritaires de langue française, puisque de plus en plus d'élèves sont nés ailleurs qu'en Ontario, soit dans d'autres provinces ou territoires canadiens, ou encore à l'étranger ; 3) il est très courant que les parents entretiennent encore des liens serrés avec le Québec, ou avec d'autres milieux francophones majoritaires, même dans le cas des jeunes qui sont nés en Ontario.

Sébastien et son rapport à la langue

Au début du projet de recherche, Sébastien se définissait comme francophone. Trois ans plus tard, il se décrit plutôt comme bilingue, et il lui semble parfois difficile de définir la langue dominante. Dans le milieu familial de Sébastien, le français a toujours été la langue d'usage. Les échanges entre les parents et les enfants se font en effet toujours en français. Il arrive cependant que les enfants conversent entre eux en anglais et que, pour certaines activités, comme la télévision, ils privilégient l'anglais. Dans la famille où il a résidé en 1999-2000, les échanges se faisaient exclusivement en français : au moment de l'entrevue, Sébastien vivait donc dans un environnement familial totalement francophone.

Son milieu de vie, tant familial que d'accueil, lui fournit un environnement propice à l'utilisation du français, puisque les activités quotidiennes se font presque exclusivement en français. Dans une entrevue effectuée en mai 1999, Sébastien parle de la langue française en termes d'héritage, de quelque chose qu'il a reçu de ses ancêtres. En parlant de la langue française, il nous dit :

Ça représente qu'est-ce qu'on a appris de nos parents, qu'est-ce que nos parents ont appris de leurs parents eux-mêmes, c'est ce qu'ils pratiquent entre eux, c'est la façon qu'ils communiquent [...] Ils ne devraient pas la perdre.

Son séjour dans sa famille d'accueil semble également influencer la façon dont il se perçoit par rapport à la langue française et à son appartenance identitaire. Son rapport à la langue est quelque peu ambigu à ses yeux. Il dit se sentir francophone mais, paradoxalement, il est amené à utiliser l'anglais dans ses activités quotidiennes. Sébastien semble s'interroger en ce qui a trait à son positionnement par rapport à la langue. Il nous faisait, à ce propos, la réflexion suivante, dans une entrevue effectuée en février 2000 :

Je suis francophone oralement mais comme, visuellement je suis plus anglophone – bilingue anglophone, parce que j'aime mieux écouter des shows anglais.

Lors de nos séjours à l'école, nous avons noté que Sébastien parlait souvent en anglais, et ce, même à l'intérieur de la salle de classe, au moment d'activités individuelles. Il s'adressait toutefois aux enseignants et aux enseignantes en français lorsqu'il posait des questions ou donnait ses commentaires. Il nous a expliqué qu'il utilisait le français avec les personnes qui s'adressaient à lui en français et l'anglais avec celles qui lui parlaient d'abord en anglais. Ses enseignants et ses enseignantes disent de Sébastien qu'il s'exprime très bien en français, même s'ils reconnaissent qu'il se sert parfois de l'anglais dans ses rapports avec les autres. Une enseignante affirme même que Sébastien est un « francophone convaincu ».

Sur le plan social, le groupe d'amis de Sébastien se compose principalement de garçons qui fréquentent la même école secondaire que lui. Ces amis sont de nationalités diverses : du Liban, d'Haïti et d'Arménie. Ces derniers parlent donc plusieurs langues et le français n'est pas nécessairement leur langue première. La plupart du temps, Sébastien et ses amis se parlent en anglais en dehors de la salle de classe et lorsqu'ils font des activités à l'extérieur de l'école, par exemple lorsqu'ils vont au cinéma ou au restaurant.

On constate que le rapport à la langue entretenu par Sébastien varie. Ce rapport est en effet influencé par les divers acteurs sociaux avec lesquels Sébastien se trouve en contact. Par exemple, dans le contexte familial, Sébastien fonctionne en français. Dans le contexte scolaire, c'est la même chose avec le personnel enseignant. Avec ses amis, cependant, la langue d'usage privilégiée au sein du groupe est l'anglais, même si Sébastien demeure toujours *Frenchie* aux yeux de ses amis et qu'il continue à être perçu comme francophone. Dans le contexte de son emploi d'été, Sébastien a été appelé à se servir des deux langues. En effet, à l'été 1999, Sébastien a décroché un emploi en grande partie à cause de son bilinguisme. Il a travaillé pour une compagnie canadienne ayant une clientèle à Montréal et à Ottawa, qui exigeait la connaissance du français et de l'anglais comme critère d'embauche. Il a pu ainsi se rendre compte de la valeur de la langue française, puisqu'elle lui a permis d'accéder à un marché économique différent, qui n'est pas accessible aux unilingues francophones ou anglophones. Dans ce contexte, la maîtrise du français possède une valeur marchande appréciable. Finalement,

Sébastien nous a aussi déclaré que sa participation à notre projet de recherche l'avait porté à s'interroger sur son rapport à la langue française aussi bien qu'à la langue anglaise. Il nous a dit avoir pris conscience que le français est une langue dominée. Il se dit maintenant plus sensible au fait que l'anglais est la langue dominante et à l'importance de conserver sa langue et sa culture françaises. Il se dit donc « francophone et puis un peu anglophone ». Les milieux familial, scolaire et social de Sébastien contribuent à la construction de son identité et de son rapport à la langue. On se rend compte, en effet, lorsqu'on examine les données fournies par Sébastien pendant les trois années du projet, que sa façon de se percevoir sur le plan identitaire semble varier selon le contexte. Un phénomène de mouvance semble donc marquer les rapports linguistiques et sociaux entretenus par Sébastien. On se souviendra que le jeune homme s'est d'abord déclaré francophone, pour ensuite se définir comme bilingue, situation dans laquelle le français domine parfois alors que dans d'autres cas, c'est l'anglais qui prend la vedette. Bien qu'il se définisse comme bilingue, Sébastien insiste quand même sur l'importance de la langue et de la culture françaises dans sa vie.

Conclusion

On se rend compte en examinant le parcours identitaire du jeune Sébastien que son rapport à la langue n'est ni statique ni linéaire. Ce dernier croit en effet qu'il est francophone, mais il reconnaît également qu'il fait beaucoup d'activités en anglais. Nous reprenons donc ici notre question de départ. Comment le rapport à la langue évolue-t-il dans de telles circonstances ? Sébastien se dirige-t-il vers une assimilation accélérée et inévitable au groupe majoritaire anglophone ou se trouve-t-il plutôt au cœur même de représentations et de pratiques langagières en mouvance, qui sont le résultat de rapports sociaux dialectiques ? Si tel est le cas, on ne serait pas témoin, ici, d'un positionnement définitif en ce qui concerne la langue. Le parcours identitaire d'un individu ne serait donc pas tracé d'avance, pas plus qu'il ne serait statique. Ce parcours identitaire serait plutôt influencé par les diverses circonstances de la vie quotidienne, ce qui donnerait place à un va-et-vient continu, à un certain phénomène de mouvance en ce qui concerne le rapport à la langue et à l'identité.

Dans le cas de Sébastien, nous optons ainsi pour l'idée de la mouvance plutôt que de conclure à une assimilation inévitable, puisque nos données semblent indiquer que ce sont en fait les pratiques sociales qui déterminent le rapport à la langue et que ces pratiques, pour les jeunes qui fréquentent les écoles minoritaires de langue française, varient grandement en fonction du milieu familial et du groupe d'amis et amies. Le fait que les jeunes qui fréquentent les écoles minoritaires de langue française n'utilisent pas exclusivement le français ne signifie pas le rejet automatique de cette langue dans leur vie d'adultes. Pour certains de ces jeunes, ce sera le cas, alors que pour d'autres, le français restera bien vivant. Se définir comme bilingue ne signifie

pas non plus qu'on n'attache pas d'importance à la langue et à la culture françaises. L'étude que nous venons de terminer montre bien que le rapport à la langue est perçu de plusieurs façons par les jeunes qui ont participé au projet. Pour ceux et celles qui disent posséder une identité bilingue, il apparaît impossible d'arriver à une définition unique de ce concept, puisque les discours identitaires tenus par ces adolescents et adolescentes varient et qu'ils reflètent un positionnement dynamique, en mouvement perpétuel et en constante évolution.

Notre réflexion nous amène ainsi à penser que la construction de l'identité se fonde sur les divers positionnements dont font preuve les individus dans leur vie quotidienne. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, devenir ou demeurer francophone, par exemple, n'est pas toujours un choix arrêté de la part des individus. Cependant, même si nous croyons que, de façon générale, c'est le contexte social qui donne son sens à l'identité, il ne faudrait pas non plus faire preuve de réductionnisme. Il est nécessaire de se rappeler que les individus eux-mêmes jouent un rôle important dans les choix qu'ils font en ce qui a trait à leur façon de vivre, et ce, dans les divers domaines de leur existence.

Nous ne sommes, cependant, qu'à l'étape de l'analyse initiale. Un examen plus approfondi de nos données nous permettra de décortiquer davantage ce phénomène de mouvance que nous avons décelé au cours des trois années d'existence du projet de recherche et de voir de quelles façons ce phénomène vient influencer le rapport à la langue entretenu par les adolescents et les adolescentes qui ont participé à l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

BARTH, Frederic (dir.) (1969), *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference*, Boston, Little, Brown.

BRETON, Raymond (1968), « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants », dans B.R. BLISHEN *et al.* (dir.), *Canadian Society : Sociological Perspectives*, Toronto, MacMillan of Canada, p. 77-94.

BRETON, Raymond (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 59-69.

CARDINAL, Linda (1994), « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire. Un bilan critique », *Sociologie et sociétés*, vol. 6, n° 1, p. 71-86.

GÉRIN-LAJOIE, Diane (1995), *L'école secondaire de Pain Court : une étude de cas (Étude nationale du Projet des écoles exemplaires)*, Toronto, Association canadienne d'éducation, 144 p.

GÉRIN-LAJOIE, Diane (1996), « L'école minoritaire de langue française et son rôle dans la communauté », *The Alberta Journal of Educational Research*, vol. 42, n° 3 (septembre), p. 267-279.

GÉRIN-LAJOIE, Diane (1997), « Le rôle de l'école de langue française située en milieu minoritaire », *Thèmes canadiens/Canadian Themes*, vol. 19, p. 95-105.

GÉRIN-LAJOIE, Diane et Normand LABRIE (à paraître), « Le discours identitaire : un cadre conceptuel », Communication présentée au colloque « Centralité de la marginalité », 66^e Congrès de l'ACFAS, mai 1998.

- JUTEAU-LEE, Danièle (1983), « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, p. 39-55.
- JUTEAU, Danièle (1994), « Essai – Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 33-45.
- WELCH, David (1991), « Les luttes pour les écoles secondaires franco-ontariennes », *Revue du Nouvel-Ontario*, n°s 13-14, p. 109-131.
- WILLIAMS, Glenn (1987), « Bilingualism, class dialect and social reproduction », *International Journal of Sociology of Language*, vol. 66, p. 85-98.

NOTES

1. Le programme de recherche dont il est ici question s'intitule *La représentation identitaire chez les jeunes francophones vivant en milieu minoritaire*. Il a été subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et s'est déroulé de 1997 à 2000. Ajoutons cependant que des données provenant d'une autre étude intitulée *La construction identitaire dans les communautés francophones minoritaires* ont aussi servi à notre analyse sur les parcours identitaires des jeunes.
2. Une adolescente du groupe sélectionné a changé d'école pendant la deuxième année de cueillette. Nous l'avons donc suivie dans ce nouvel environnement, ce qui a porté ainsi le nombre total d'écoles à trois.
3. Le système scolaire ontarien comprend trois niveaux de difficulté au palier secondaire : avancé, pour les élèves qui veulent entreprendre des études universitaires ; général, pour les élèves qui s'inscrivent au niveau collégial ou qui entrent sur le marché du travail ; fondamental, pour les élèves qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires.